



Impression de la question 42-00205

Type de questions QE

Ministère interrogé : SSA - Ministère des solidarités et de la santé

Question n° 42-00205 : du :date non fixée

M. Raphaël Schellenberger appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés rencontrées actuellement par les centres de soins infirmiers (CSI) qui représentent 7% de l'offre de soins infirmiers à domicile au niveau national. Ayant été écartés de la prime COVID au début de l'été, les CSI font aujourd'hui face à de graves difficultés de recrutement et à des démissions de personnels infirmiers qui se tournent vers le domaine public où le salaire vient d'être augmenté. Les CSI, disposant d'une trésorerie fragile, sont incapables de s'aligner à cette revalorisation. Spécialisés dans le suivi des pathologies lourdes en sortie d'hospitalisation, ces centres de soin, en mal de ressources humaines, se voient déjà obligés de refuser des patients. C'est pourquoi il interroge le Gouvernement sur les mesures qu'il entend prendre, pour sauver l'intégrité des équipes des Centres de Soins Infirmiers.

Fermer

